

attribuable aux importations d'aliments, importations qui échappent à notre contrôle.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Comme le blé et le riz soufflé.

M. Abbott: Le gouvernement s'occupe toujours d'élaborer une politique nationale de l'alimentation, effort auquel je souscris entièrement.

* * *

L'ÉNERGIE

LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROGRAMME NATIONAL D'ÉCONOMIE DE L'ÉNERGIE

M. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. L'augmentation du prix de l'essence et du fuel survient à un moment où le taux d'inflation annuel est de 11.4 p. 100. Le ministre a justifié cette augmentation en disant que c'était un moyen d'encourager l'économie de l'énergie et la prospection. Mais ces hausses de prix ne sont admissibles que s'il y a un programme efficace d'économie de l'énergie et de prospection. Étant donné que l'Agence internationale de l'énergie a déclaré que nous étions en dessous de la moyenne en matière d'économie de l'énergie, puis-je demander au ministre s'il compte, dans ces conditions, mettre sur pied un véritable programme national d'économie de l'énergie? Si oui, comment compte-t-il s'y prendre?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, j'ai lu les commentaires de l'Agence internationale de l'énergie sur nos efforts, surtout en ce qui concerne l'économie d'énergie. Elle nous a reconnu le mérite des initiatives que nous avons prises dans ce domaine tout en nous critiquant cependant au sujet de nos prix. Elle nous a reproché d'avoir maintenu nos prix pendant trop longtemps à un niveau inférieur aux prix internationaux et elle a fortement recommandé au Canada de hausser ses prix. J'ajouterais que la majorité des ministres réunis hier étaient d'accord avec la décision—soit la hausse progressive des prix—et qu'elle est conforme à l'opinion de l'Agence internationale de l'énergie.

M. Crosbie: Monsieur l'Orateur, une dernière question supplémentaire. Au cours de la réunion d'hier, le ministre a dit, je crois, qu'il allait prendre des mesures pour étendre au reste du pays le programme d'isolation des maisons pour économiser l'énergie actuellement en vigueur en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard; ce seraient là des mesures positives. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre quelles autres mesures positives il pourrait prendre et comment explique-t-il, s'il a déjà un programme efficace, que le chef du bureau de l'économie de l'énergie, M. David Brooks, a démissionné parce qu'il n'était pas d'accord avec les politiques du ministre dans ce domaine qu'il a qualifiées de minimales? Comment le ministre peut-il expliquer cela? C'est une autorité en la matière au Canada et non pas un représentant d'une quelconque agence internationale.

Questions orales

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, les députés ne sont pas sans savoir que M. David Brooks a rendu d'éminents services à mon ministère et aux Canadiens.

M. Hnatyshyn: Il continue de le faire.

M. Gillespie: Je tiens à lui souhaiter tout le succès possible dans sa nouvelle carrière. On lui a accordé une année sabbatique pour faire le point et pour décider des options et des possibilités de carrière qui s'offraient à lui et où il pourrait le mieux s'épanouir. Sa décision sera sans aucun doute dans l'intérêt des Canadiens et je lui souhaite beaucoup de succès.

● (1420)

M. Crosbie: Voici ma question, monsieur l'Orateur. M. Brooks a déclaré avoir quitté la fonction publique fédérale parce qu'il était en désaccord avec la politique de conservation du ministre qu'il considère comme très insuffisante. Nous lui souhaitons tous beaucoup de succès dans sa nouvelle carrière. Le ministre pourrait-il répondre à ce qu'a prétendu cet ex-fonctionnaire à propos de sa politique de conservation, et nous dire ce qu'il envisage de faire?

M. Gillespie: Je pense, monsieur l'Orateur, que si le député se donnait la peine de vérifier, il verrait que l'on a mal rapporté les propos de M. David Brooks.

LES RÉPERCUSSIONS SUR LE COÛT DE LA VIE DE LA MAJORATION DU PRIX DU PÉTROLE—LES MESURES ENVISAGÉES

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources au sujet de sa déclaration annonçant que le prix du pétrole brut augmentera de \$2 le baril au cours des 12 prochains mois. Des études du gouvernement fédéral révèlent qu'une hausse de \$2 le baril provoquera une augmentation de 2 p. 100 du coût de la vie, une diminution de 1.2 p. 100 du produit national brut et la perte éventuelle de 42,000 emplois. Le gouvernement fédéral a-t-il tenu compte de ces faits lorsqu'il a décidé d'approuver une hausse de \$2 le baril? Si tel est le cas, le gouvernement a-t-il pris en considération la situation des salariés canadiens qui sont restreints par la Commission de lutte contre l'inflation à une hausse salariale de 6 p. 100 et qui devront maintenant absorber une hausse de 11 p. 100 du coût de la vie aggravée davantage par cette hausse du prix du pétrole? Comme cela revient à réduire le revenu net de millions de travailleurs canadiens, qu'est-ce que le gouvernement se propose de faire?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je n'accepte absolument pas les chiffres cités par le député. Je dirai bien franchement qu'ils sont à mon avis gravement erronés.

M. Rodriguez: Quels sont donc les chiffres du ministre?

M. Gillespie: Le député et, je l'espère, les Canadiens en général, devraient reconnaître que ce serait manquer à notre devoir que de ne pas songer aux besoins énergétiques à long terme du Canada qui se doit aussi d'économiser l'énergie. Les ministres de l'énergie ont abordé hier cette question pour conclure presque unanimement—et je veux parler ici de la majorité des provinces consommatrices tout comme des provinces productrices—qu'il était dans l'intérêt du Canada d'augmenter ses prix puisque toute autre politique aurait des conséquences désastreuses.